

Compte rendu de la rentrée solennelle du mardi 7 janvier 2025 à 14 h 30

Communication de Nathalie FOURNIER

Faut-il réformer l'orthographe ?

Excusés : CHRISTIAN BANGE, GEORGES BARALE, CHRISTIAN DUMAS, JACQUES FAYETTE, LUDOVIC FROBERT, CHRISTIAN GAILLARD, JACQUES HOCHMANN, JEAN-MARIE LAFONT, PHILIPPE LEBRETON.

Le président 2024, Jacques CHEVALLIER, ouvre la rentrée solennelle de l'Académie.

Il remercie de sa présence Monsieur Philippe CARRY, adjoint à la mairie du cinquième arrondissement, chargé du patrimoine.

Après avoir présenté ses vœux à la Compagnie, le président ouvre 2025 par une heureuse nouvelle : notre consœur Karine CHEMLA, membre d'honneur associée, vient d'être élue à l'Académie des Sciences.

Jacques CHEVALLIER annonce la parution du recueil de *Fables* de Jean-Baptiste Dumas, première édition d'un manuscrit offert par son auteur à notre Académie le 14 janvier 1851, il y a 174 ans. Ce volume est en vente au prix symbolique de 20 €.

Le président informe enfin de la journée *Sciences et médecine pour tous*, organisée par le Musée Claude Bernard, à Villefranche sur Saône, le samedi 18 janvier, de 14 h 30 à 17 h. Il y sera (peut-être) répondu à la question suivante : « C'est quoi une alimentation saine et durable ? ».

Le président CHEVALLIER présente ensuite le rapport d'activité de l'Académie pendant l'année écoulée. Après avoir rendu hommage à nos deux confrères disparus, André REVOL et Georges BOULON, ancien président 2022, il évoque élections, visites, colloque et les 34 séances académiques qui se sont tenues en 2024, sur les thèmes les plus divers. L'année a été particulièrement bien remplie et Jacques Chevallier espère que, malgré une inclinaison involontaire vers les sciences, son bilan sera jugé positif. Les applaudissements nourris de l'assistance ne peuvent que le rassurer sur ce point.

Jacques CHEVALLIER remet la présidence, et son instrument symbolique, la sonnette, entre les mains de Nathalie FOURNIER, linguiste, grammairienne et membre de la classe des Lettres. Celle-ci lui offre, au nom de la compagnie, la médaille de l'Académie, qui distingue les anciens présidents.

La nouvelle présidente remercie ses confrères et consœurs de la confiance qu'ils lui témoignent. Elle inaugure sa présidence par une conférence consacrée à une épineuse question : *Faut-il réformer l'orthographe ?*

Communication.

Qu'est-ce que l'orthographe ? Peut-on réformer l'orthographe ? L'a-t-on déjà fait ? Qui peut le faire ? Pourquoi le faire ? Comment le faire ? Chacune de ces six questions aurait pu donner lieu à une conférence. Nathalie Fournier choisit ici de les traiter de front ! Le sujet, qui plus est, est éminemment polémique. Tout le monde a un avis tranché sur la question, reconnaît la conférencière – sauf elle, ajoutez-elle malicieusement. Mais si ses conclusions sont appelées à demeurer ouvertes, sa démonstration est rigoureuse, et l'enquête à laquelle elle procède, aussi riche que précise et argumentée.

Hors de question de résumer ici l'ensemble de ces considérations, appuyées sur des tableaux détaillés et des exemples savoureux. On se bornera à souligner trois idées clefs qui gouvernent le propos.

1. Le français, langue vivante, a connu, quant à son orthographe, une évolution permanente. Il a fallu, à l'origine, inventer des combinaisons de lettres (les digrammes) pour adapter l'alphabet latin au phonétisme d'une nouvelle langue. Les accents (grave, aigu, circonflexe) ont été introduits au XVI^e siècle.

La graphie des imparfaits et conditionnels s'est fixée au XVIII^e. Les consonnes doubles, absentes au Moyen-Âge, se sont multipliées au fil du temps, pour des raisons souvent étymologiques.

2. Contrairement à une idée répandue, l'orthographe française n'est pas incohérente. 80 à 85% des graphèmes sont des phonogrammes, qui traduisent avec régularité et logique l'état oral de la langue. Aucune réforme orthographique n'est concevable, qui ne passe d'abord par une compréhension fine de ce qui forme un système graphique.

3. Une réforme de l'orthographe qui se solderait par de nouvelles exceptions aurait un intérêt très relatif. L'examen des tentatives passées montre que cet écueil n'a pas toujours été évité. Ne serait-il pas possible en revanche d'accepter des graphies doubles ?

Nathalie Fournier conclut son propos en s'arrêtant sur la question, problématique entre toutes, de l'accord du participe passé. Elle en examine la logique grammaticale et reconstitue sa progressive installation dans les manuels scolaires, depuis Lhomond, en 1780. Il reste que l'orthographe grammaticale est le parent pauvre des vellétés réformistes.

La conférence solennelle des nouveaux présidents n'est traditionnellement pas suivie de questions. Cette habitude est heureuse en l'occurrence, car, sans que personne n'ait vu le temps passer, les propos orthographiques de Nathalie Fournier se sont poursuivis jusqu'à 16 h. Il ne reste à l'assistance, pour témoigner son approbation, qu'une longue salve d'applaudissements.

La présidente fait un premier usage de sa clochette pour lever la séance.

Laurent THIROUIN